

Hôtel du Gouvernement – Rue de l'Hôpital 2, 2800 Delémont

Association
Citoyens Responsables Jura
Primevères 27
2854 Bassecourt

Hôtel du Gouvernement
2, rue de l'Hôpital
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 51 11
f +41 32 420 72 01
chancellerie@jura.ch

Delémont, le 17 mars 2026

Mesdames, Messieurs,

En janvier dernier, votre association a rendu publiques plusieurs questions relatives au projet de géothermie profonde de Haute-Sorne. Celles-ci ont été transmises formellement au Gouvernement par la Commission de suivi et d'information (CSI) en date du 13 février 2026.

Bien que votre association n'ait pas adressé directement ces interrogations au Gouvernement, celui-ci y a répondu dans le cadre de la sollicitation formelle de la CSI. Les services cantonaux compétents ont préparé des éléments de réponse détaillés, validés par l'Exécutif. Le Gouvernement a transmis formellement ces réponses à la CSI et a considéré qu'il était approprié de vous en adresser directement une copie, dans un souci de transparence. Le Gouvernement prend très au sérieux les préoccupations exprimées par la population et les examine avec attention. Il veille à ce que les informations relatives au projet soient rendues publiques de manière transparente, documentée et actualisée.

Ces réponses apportent des précisions en matière de sismicité, de gestion des risques, de responsabilités financières et juridiques ainsi que sur le cadre institutionnel du projet. Elles rappellent également que le Canton exerce son rôle d'autorité de régulation et de surveillance, distinct de celui du promoteur et de l'exploitant, Geo-Energie Jura SA.

Le Gouvernement vous rappelle qu'une place est toujours réservée à votre association au sein de la Commission de suivi et d'information (CSI). Cette instance constitue le cadre institutionnel prévu pour poser des questions, formuler des observations et participer aux échanges techniques et scientifiques liés au projet. Votre participation permettrait de poser directement vos questions, de formuler vos observations et de bénéficier des informations actualisées présentées dans ce cadre. Le Gouvernement réitère son invitation à prendre part aux travaux de la Commission, afin de contribuer directement au dialogue.

Le Gouvernement précise par ailleurs que certaines communications évoquées dans votre communiqué de presse relèvent de déclarations de l'exploitant et n'engagent pas les autorités cantonales.

Le Gouvernement vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, ses salutations distinguées.

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA


Rosalie Beuret Siess
Présidente




Jean-Baptiste Maître
Chancelier d'Etat

Annexe : Réponse du Gouvernement jurassien à la CSI

Copies : - Geo-Energie Jura SA
- CSI